

République Française

**MAIRIE DE
HERSERANGE**Département de Meurthe et Moselle
Arrondissement de Briey**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal**

Le Maire de Herserange certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés en Mairie conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept février à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de Herserange, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de M. DIDELLOT.

Présents : Mmes Tozzo, Szalek, Wetta, Pracucci, , Biava, Adam-Fancello, Hamilius, Prades, MM. Didelot, Cannone, Giardi, Mallamaci, Vouaux, Vanoli, Coutant, Lenoir, Panetta, Ramunni,

Excusés : Mme Chtibi, MM. Bugada, Gonzalez.

Absentes : Mmes Hadj-Khellouf, Manchette, Sammari, Karleskjind, Fazi, M. Colomb.

Mlle Hamilius a été élue secrétaire de séance.

Convocation du
16 février 2017

Séance du

27 février 2017

Conseillers en exercice :	27
Présents :	18
Absents :	9
dont pouvoirs :	0

Objet**Compte-rendu de la
délégation permanente
donnée au Maire.**

⋄ ⋄ ⋄ ⋄ ⋄ ⋄

Le Maire a, dans le cadre de sa délégation permanente, signé le marché suivant :

Marché de performance énergétique associant la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance des installations d'éclairage public, d'éclairage de mise en valeur, des illuminations festives et de la signalisation lumineuse tricolore.

2 Candidatures : RJANI - CITEOS

Titulaire du Marché : RJANI - Trieux

Montant du Marché : 1 276 841,76 € TTC sur 12 ans

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures.
Pour copie certifiée conforme par le Maire soussigné, qui certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Maire,

Gérard DIDELLOT

